

Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 2 avril 2019

Apprentissage

[Muriel Pénicaud annonce le lancement d'un CFA commun pour les métiers de la cuisine et de la restauration](#) : Les groupes Adecco, Accor, Korian, Sodexo ont témoigné de leur démarche de création d'un centre de formation d'apprentis pour les métiers de la cuisine et de la restauration, dans un contexte où la loi avenir professionnel facilite la création de CFA par les entreprises.

Compétences qualifications

[Une norme Afnor pour aider les professionnels à réussir un projet de développement des compétences en quête d'avis](#) : Rendre accessible la réussite d'un projet de développement de compétences à toutes les entreprises ou leurs prestataires, quelle que soit leur taille, tel est l'objet de la norme « Formation professionnelle-Réussir un projet de développement des compétences (PR NFX50-774) ». Son projet est actuellement soumis à enquête publique jusqu'au 15 mars 2019, auprès de tout professionnel intéressé.

Illettrisme

[La propriété de CléA est attribuée à l'Association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle](#)

[En baisse de 80 % depuis le début de l'année, CléA cherche un second souffle](#) : Président de l'Association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle, Philippe Debruyne a fait un état des lieux de CléA, la certification sanctionnant l'acquisition du socle de connaissances et de compétences professionnelles.

[Le Haut-commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi déterminé à soutenir CléA](#) : Suite à la baisse des évaluations préalables du certificat de connaissances et de compétences professionnelles CléA, le Haut-commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi mobilise Pôle emploi.

[Certif Pro réinvente l'écosystème CléA](#) : Au cœur du bureau de l'Association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle (Certif Pro), figurait un impératif : réorganiser les conditions de délivrance de CléA auparavant assurées par le Copanef.

["1001 Connexions France", l'application mobile d'apprentissage du français pour les réfugiés](#) : Après « 1001 lettres », dédiée aux compétences de base, « 1001 Connexions France » veut favoriser l'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants en les familiarisant avec la langue et la culture françaises et les valeurs de la République.

Insertion des jeunes

[L'Igas appelle à renforcer le partenariat Pôle emploi-Missions locales](#) : L'Inspection générale des affaires sociales (Igas) vient de publier son rapport d'évaluation du partenariat renforcé entre Pôle emploi et les missions locales pour la période 2015-2017. Les conclusions sont à relier à la volonté gouvernementale de renforcer la coordination entre les deux opérateurs.

[Sécuriser les parcours professionnels des jeunes \(Avis du Cese\)](#) : Dans un avis rendu le 27 mars, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) émet des recommandations afin de promouvoir le travail auprès des jeunes. Face aux incertitudes nées de la révolution numérique et de l'évolution rapide des métiers, le Cese insiste sur la sécurisation de leurs parcours professionnels.

Métiers

[Les métiers du sport : un secteur en croissance mais en manque de cohérence](#) : Difficulté à dénombrer les emplois du secteur, part élevée des formes atypiques d'emploi, nouvelles pratiques et nouveaux acteurs, pléthore de certifications... c'est ce qui ressort d'une étude de France Stratégie, commandée par le Premier ministre en vue de Paris 2024.

Orientation

[La French Fab cherche des compétences pour l'industrie](#) : Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, a lancé le plan « 2019, année de la French Fab ». Une initiative destinée à redorer le blason de l'industrie française.

Réforme formation

[Françoise Amat, présidente de la commission certification professionnelle de France compétences](#) : Un [arrêté paru au Journal officiel de lundi 3 mars](#) désigne les membres de la commission certification professionnelle de France compétences.

[Un réseau territorial pour développer l'action de formation en situation de travail](#) : « La Maison de la formation en situation » : c'est le nom du réseau qui se met actuellement en place afin de créer, dans les territoires, les conditions pour favoriser le déploiement des actions de formation en situation de travail (Afest).

[Les partenaires sociaux signent à l'unanimité l'accord constitutif de l'Opco des entreprises de proximité](#)

[France compétences vote son budget prévisionnel](#) : à hauteur de 2,85 milliards d'euros.

[Les fédérations patronales et deux syndicats signent un nouvel accord constitutif de l'Opco Santé](#)

[Les modalités de certification des organismes de formation se précisent](#) : Dans le cadre de la réforme de la formation, les six critères qualités du décret du 30 juin 2015 et les 21 indicateurs du Datadock vont être complétés pour permettre la mise en place en 2021 de l'obligation de certification des organismes de formation. Deux projets de décret, examinés le 11 mars par la CNNCEFP, fixent une liste de sept critères qualité qui seraient appréciés sur la base de 32 indicateurs. Ils prévoient aussi que les certifications seraient délivrées pour une durée de trois ans et que l'audit initial serait allégé pour les organismes qui bénéficient déjà d'une certification ou d'un label.

[France compétences émet les premières recommandations à destination des branches sur les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage](#) : Le Conseil d'administration a approuvé, à une large majorité, les 163 recommandations à destination des branches professionnelles.

[Coup d'envoi de l'acte 2 de la démarche qualité](#) : Dans le nouveau système qualité, basé sur un référentiel national unique et des modalités d'audit communes, les certificateurs chargés de délivrer l'indispensable sésame aux organismes de formation devront être accrédités par le Cofrac.

[La nouvelle politique d'orientation reste à construire \(19^e rencontres sénatoriales de l'apprentissage\)](#) : Alors que la réforme de l'apprentissage entre en application, les 19^e rencontres sénatoriales de l'apprentissage organisées par la Chambre de métiers et de l'artisanat a soulevé des questions autour de l'orientation.

[L'Opco des branches à forte intensité de main-d'œuvre est créé](#) : L'Opco doit garantir l'accès à la formation d'environ 4,5 millions de salariés, dont beaucoup à temps partiel et qui sont souvent multi-employeurs.

[Un ANI prévoit de baptiser les CPIR "Transition pro"](#)

[Un décret officialise le transfert des missions d'orientation des élèves et étudiants aux régions](#)

[Les opérateurs de compétences évolueront dans un environnement plus encadré](#) : Nouveaux interlocuteurs des entreprises, des branches professionnelles et des prestataires de formation, les opérateurs de compétences entreront officiellement en fonction au mois d'avril. Retour sur leurs missions et leurs obligations.

[Un accord national interprofessionnel précise les missions des "Transitions Pro", les commissions paritaires interprofessionnelles régionales](#) : Très attendues pour la validation et prise en charge des projets de transition professionnelle, les CPIR vont pouvoir se mettre en place. En cours de signature, l'accord national interprofessionnel constitutif est bouclé. Présentation.

[Réforme de l'apprentissage : le niveau de prise en charge des contrats est publié](#) : C'était une attente forte des acteurs de l'apprentissage : France compétences a publié les niveaux de prise en charge des diplômes et formations. 70% des propositions des branches ont été retenues. Pour les 30% restantes, elles ont jusqu'à la mi-avril pour se mettre dans les clous.